

Allemagne : un faux chirurgien esthétique derrière les barreaux

Christian B. a été condamné à quatre ans de prison pour avoir fait des injections de Botox à une cinquantaine de patients, sans le moindre diplôme.

Par Frédéric Therin

Modifié le 30/07/2015 à 07:04 - Publié le 30/07/2015 à 06:41 | Le Point.fr



Le jeune homme de 31 ans avait procédé à des injections sur lui-même, disant souffrir de dysmorphie corporelle (photo d'illustration). © Albane Noor/AFP

Victor Frankenstein avait donné naissance à sa "créature" en assemblant plusieurs morceaux de cadavres humains. Christian B. a, lui, voulu façonner le visage parfait sans une quelconque formation préalable. Cet Allemand âgé de 31 ans a été condamné cette semaine à une peine de quatre ans et trois mois d'emprisonnement par la cour de justice de Ratisbonne pour avoir effectué en toute illégalité des opérations de chirurgie esthétique sur une bonne cinquantaine de personnes. Le jeune homme présentait sur la Toile de faux diplômes pour séduire ses futurs patients.

Son premier client, un chanteur originaire de Hanovre, a été tellement content de son injection de Botox qu'il a vanté les qualités du docteur Mabuse sur les réseaux sociaux. Rapidement, le bon "tuyau" a circulé sur le Net et des Allemands ont commencé à affluer dans l'appartement que le trentenaire avait transformé en cabinet médical. Plus de 50 hommes et femmes auraient ainsi reçu des infiltrations de toxine botulique et de silicone dans leurs lèvres, leurs

joues ou leur front. Le "médecin" aurait aussi visiblement testé sur sa propre personne certains de ses traitements au vu de sa bouche trop pulpeuse pour être véritable...

Dysmorphie corporelle

Le "business" de Christian B. fonctionnait à merveille, car les enquêteurs ont estimé qu'il avait amassé 63 200 euros entre le printemps 2013 et l'été 2014. Une mère de famille autrichienne a toutefois transformé le "rêve" de ce trentenaire en cauchemar. Doutant des aptitudes réelles de son "docteur", elle a alerté la police, qui a rapidement découvert le pot aux roses... Durant leurs recherches, les enquêteurs ont retrouvé plusieurs patients qui se sont plaints de gonflements et d'irritations après leurs injections. "Mais, grâce à Dieu, aucune conséquence sérieuse" des infiltrations n'a été découverte, s'est félicité le juge chargé du procès.

Christian B. a, quant à lui, tenu à s'excuser de son imprudence. Son avocat a tenté d'expliquer son geste en affirmant qu'il souffrait de dysmorphie corporelle, ce mal qui transforme un prétendu défaut physique en obsession. Le jeune homme aurait aussi été dépendant à la cocaïne, un argument réfuté par un expert médical. Les psychiatres ont toutefois estimé que l'accusé présentait les symptômes d'un trouble de la personnalité narcissique. Ce besoin excessif d'être admiré aurait empêché le supposé médecin de comprendre le mal qu'il pouvait causer à ses "patients". Le juge a en conséquence été assez clément en ne condamnant pas le prévenu à la peine maximale prévue par la loi.